



Nombre de membres du Bureau :
- en exercice : 20
- présents titulaires : 18
- suffrages exprimés : 18
- pour : 18

DÉLIBÉRATION n° B2017/195

L'an deux mille dix-sept et le 20 octobre à 20 heures, le Bureau de la Communauté de Communes du Plateau de Lannemezan s'est réuni au nombre prescrit par la loi à son siège social, sous la Présidence de Monsieur Bernard PLANO. Monsieur M SICARD a été désigné secrétaire de séance.

Présents : B. PLANO, F. DABEZIES, JP COMPAGNET, M. SICARD, A. DUCASSE, C. CORREGE, M. MARTIN, L. LAGES, E. DUCUING, JC CLARENS, J. DEVAUD, S. SIMOIS, J. ABADIE, N SALCUNI, B. FOURCADE, JP. CABOS, H. FORGUÉS, A. PIASER

Absents excusés : F ROYO, R LACOME.

Objet : Programme TEPCV ex-CCB - Action CCB 10

L'objectif de l'action est de démontrer qu'il est possible de lutter efficacement contre les émissions de gaz à effet de serre en participant à une action concrète, mesurable et conviviale. Il s'agit d'une action d'animation et de communication qui a pour objectif mobiliser un réseau de familles autour de défis ayant trait aux sensibilisations énergétiques et à la réduction des gaz à effet de serre.

Pour mener cette action, il est proposé de signer un devis avec la société Altair compte tenu de l'investissement de cette dernière dans l'opération OPAH et de la connaissance qu'elle en a tirée sur ces problématiques territoriales.

Le Bureau, après en avoir délibéré à l'unanimité des voix, décide :

- De lancer une action d'animation et de communication autour d'un défi famille, comme prévu dans l'action 10 du programme TEPCV ex-CCB,
- D'autoriser Monsieur le Président à signer un devis correspondant avec la société Altair pour un montant de 4 950 € HT.

Pour copie conforme,

Le Président
Bernard PLANO



Affichée le 25 NOV. 2017

Monsieur le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.